

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2015.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêté au 30 Septembre 2015.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2015, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ Le solde de poste « créances d'exploitation » s'élève au 30 Septembre 2015 à 105 386 Dinars. Il comprend la dernière échéance en principal et en intérêts du 12 Septembre 2015 de l'emprunt obligataire « S.I.H-MOURADI 2008 TR-B », qui demeure impayée à la date d'émission de ce rapport.

Selon les informations disponibles, la société « S.I.H. » a reporté le remboursement de cette échéance au 12 Octobre 2015 puis au 12 Novembre 2015. Il est actuellement très incertain d'anticiper sur le sort final de cette affaire et aucune dépréciation de cette créance n'a été constituée dans les états financiers pour couvrir le risque de défaut de paiement.

2/ La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 27,22 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité et en dehors des observations formulées au niveau des points 1 et 2 sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 30 Septembre 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2015.

Tunis, le 30 Octobre 2015

Le Commissaire Aux Comptes :

**CMC – DFK International
Hichem AMOURI**

BILAN
arrêté au 30/09/2015
(Unité : en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	3 603 030	3 027 192	3 664 784
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		3 359 565	2 683 485	3 316 714
b - Obligations et Valeurs assimilées		243 464	343 707	348 071
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		1 387 391	1 779 694	1 542 988
a - Placements monétaires		-	-	499 488
b - Disponibilités	3-10	1 387 391	1 779 694	1 043 500
AC 3 - Créances d'exploitation	3-11	105 386	-	-
AC 4 - Autres actifs		504	-	-
TOTAL ACTIF		5 096 311	4 806 886	5 207 772
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	23 833	22 273	22 883
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	101 093	99 555	102 650
TOTAL PASSIF		124 926	121 828	125 533
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-4	4 900 077	4 585 531	5 004 355
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	71 308	99 528	77 883
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		1	1	-
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		71 307	99 527	77 883
ACTIF NET		4 971 386	4 685 059	5 082 239
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 096 311	4 806 886	5 207 772

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2015
(Unité : en Dinars)

Notes	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	38 125	127 020	23 594	172 262	176 625
a - Dividendes		33 771	114 081	18 207	160 494	160 494
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 354	12 939	5 388	11 768	16 132
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	7 254	22 934	255	1 336	1 790
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		45 380	149 954	23 849	173 598	178 415
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-21 923	-65 148	-20 363	-63 674	-84 648
REVENU NET DES PLACEMENTS		23 457	84 806	3 486	109 923	93 768
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	-6 512	-13 784	-4 826	-14 320	-19 133
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 945	71 022	-1 340	95 603	74 634
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	286	1 546	3 924	3 249
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		16 945	71 307	206	99 527	77 883
<u>PR4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-286	- 1 546	-3 924	-3 249
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titre		-319 423	-116 266	-207 555	-306 756	163 531
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-8 027	8 232	13 352	112 394	130 639
* Frais de négociation des titres		-278	-3 666	-534	-4 680	-7 363
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-310 784	-40 679	-196 077	-103 349	361 441

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2015
(Unité : en Dinars)

	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>					
<u>des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	16 945	71 022	-1 340	95 603	74 634
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-319 423	-116 266	-207 555	-306 756	163 531
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-8 027	8 232	13 352	112 394	130 639
d - Frais de négociation de titres	-278	-3 666	-534	-4 680	-7 363
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-78 019	-	-83 756	-83 756
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	157 539	70 261	212 030	385 696
* Capital	-	106 000	50 000	150 000	274 000
* Régularisation des sommes non distrib.	-	49 152	18 620	58 093	104 458
* Régularisations des sommes distrib.	-	2 386	1 641	3 938	7 237
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	-	-149 693	-4 206	-578 671	-820 037
* Capital	-	-100 000	-3 000	-403 000	-567 000
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-47 729	-1 111	-168 298	-241 688
* Régularisation des sommes distrib.	-	-1 964	-95	-7 373	-11 349
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-310 784	-110 853	-130 021	-553 836	-156 656
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a- En début de période	5 282 169	5 082 239	4 815 080	5 238 895	5 238 895
b- En fin de période	4 971 386	4 971 386	4 685 059	4 685 059	5 082 239
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	3 427	3 421	3 414	3 714	3 714
b- En fin de période	3 427	3 421	3 414	3 461	3 421
VALEUR LIQUIDATIVE	1 450,652	1 450,652	1 353,672	1 353,672	1 485,600
DIVIDENDE	-	22,766	-	24,533	24,533
AN6 TAUX DE RENDEMENT	-5,88%	-0,82%	-4,02%	-2,30%	7,06%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30/09/2015

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2015, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2015, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2015, ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015, à 3 603 030 Dinars contre 3 027 192 Dinars au 30/09/2014, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Coût d'acquisition	3 004 452	2 782 392	2 945 334
- Actions et droits rattachés	2 647 524	2 229 362	2 382 074
- Titres OPCVM	116 928	213 030	223 260
- Obligations et valeurs assimilées	240 000	340 000	340 000
Plus ou moins values potentielles	595 114	241 093	711 379
- Actions et droits rattachés	603 327	244689	710 132
- Titres OPCVM	-8 213	-3 596	1 247
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	3 464	3 707	8 071
Total	3 603 030	3 027 192	3 664 784

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 38 125 Dinars pour la période allant du 01/07/2015 au 30/09/2015, contre un montant de 23 594 Dinars du 01/07/2014 au 30/09/2014, et se détaillent ainsi:

Libellé	3 ^{ème} Trimestre 2015	30/09/2015	3 ^{ème} Trimestre 2014	30/09/2014	31/12/2014
-Revenus des actions	33 771	105 614	18 207	102 354	102 353
- Revenus des Titres OPCVM	-	8 467	-	58 140	58 140
- Revenus des Obligations et des valeurs assimilées	4 354	12 939	5 388	11 768	16 132
Total	38 125	127 020	23 594	172 262	176 625

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/07/2015 au 30/09/2015, à 7 254 Dinars contre 255 Dinars du 01/07/2014 au 30/09/2014, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et sur certificats de dépôt.

Libellé	3^{ème} Trimestre 2015	30/09/2015	3^{ème} Trimestre 2014	30/09/2014	31/12/2014
- Intérêts/ Compte courant	2 100	7 440	255	1 336	1 733
- Intérêts /Certificats de dépôt	5 154	15 494	-	-	57
Total	7 254	22 934	255	1 336	1 790

3-4 Note sur le capital

<u>Capital au 30/06/2015</u>	
- Montant	5 227 806
- Nombre de titres	3 427
- Nombre d'actionnaires	13
<u>Souscriptions réalisées</u>	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
<u>Rachats effectués</u>	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
<u>Autres effets sur le capital</u>	
- Variation des plus et moins values potentielles sur titres	-319 423
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-8 027
- Frais de négociation de titres	-278
<u>Capital au 30/09/2015</u>	
- Montant	4 900 077
- Nombre de titres	3 427
- Nombre d'actionnaires	13

3-5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	71 307	99 527	77 883
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	1	1	-
Total	71 308	99 528	77 883

Les sommes distribuables de l'exercice en cours et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régl. Souscription	Régl. Rachat	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	71 022	-27	312	71 307
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	1	-	-	1
Total	71 023	-27	312	71 308

3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015 à 23 833 Dinars contre 22 273 Dinars au 30/09/2014, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
- Gestionnaire	15 398	14 303	14 731
- Dépositaire	8 435	7 970	8 152
Total	23 833	22 273	22 883

3- 7 Note sur les autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015, à 101 093 Dinars contre un solde de 99 555 Dinars au 30/09/2014, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	5 572	5 028	6 289
- Dividende à payer exercice 1995	67	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13230	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3828	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3159	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3585	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1078	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6210	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3375	3 375	3 375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134	134
- Dividende à payer exercice 2009	133	133	133
- Dividende à payer exercice 2010	221	221	221
- Dividende à payer exercice 2011	157	157	157
- Dividende à payer exercice 2012	129	129	129
- Dividende à payer exercice 2013	172	172	172
- Dividende à payer exercice 2014	296	-	-
- CMF à payer	415	416	459
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	43 898	43 184	44 899
- TCL à régulariser	13 477	13 477	13 477
- Etat Impôt à payer	-	15	92
Total	101 093	99 555	102 650

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2015 au 30/09/2015, à 21 923 Dinars contre 20 363 Dinars pour la même période en 2014, et se détaillent ainsi:

Libellé	2^{ème} Trimestre 2015	30/09/2015	3^{ème} Trimestre 2014	30/09/2014	31/12/2014
- Rémunération du gestionnaire	15 399	45 759	14 303	44 723	59 455
- Rémunération du dépositaire	6 524	19 389	6 060	18 951	25 193
Total	21 923	65 148	20 363	63 674	84 648

3- 9 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/07/2015 au 30/09/2015, s'élèvent à 6 512 Dinars, contre 4 826 Dinars du 01/07/2014 au 30/09/2014, et se détaillent comme suit :

Libellé	3^{ème} Trimestre 2015	30/09/2015	3^{ème} Trimestre 2014	30/09/2014	31/12/2014
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	4929	9 371	1 260	3 740	5 000
- Redevance CMF	1 306	3 878	1 212	3 790	5 039
- Frais de publicité et publications	-	-	2 016	5 984	8 000
- Autres charges	29	84	130	176	310
- TCL	248	451	208	630	784
Total	6 512	13 784	4 826	14 320	19 133

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015, à 1 387 391 Dinars contre 1 779 694 Dinars au 30/09/2014, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
- Avoirs en banque	1 142 647	1 752 894	1 790 334
- Sommes à l'encaissement	244 567	26 694	- 5 313
- Sommes à régler	-2 662	-312	- 741 921
- Intérêts courus /compte courant	2 839	418	400
Total	1 387 391	1 779 694	1 043 500

3- 11 Note sur les créances d'exploitations :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015 à 105 386 Dinars contre un solde nul au 30/09/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
- Obligations SIHM 2008	100 000	-	-
- Intérêts sur Obligations SIHM 2008	5 120	-	-
- Intérêts de retards SIHM 2008	266	-	-
Total	105 386(*)	-	-

() Ce montant concerne la dernière annuité de l'emprunt obligataire « S.I.H MOURADI 2008 TRB », qui s'élève en principal et en intérêts à 105 386 Dinars et dont l'échéance est le 12 Septembre 2015. Cette échéance demeure non encaissée à ce jour.*

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,18 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« ATTIJARI GESTION » au 30/09/2015, s'élève à 45 759 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« ATTIJARI BANK » au 30/09/2015, s'élève à 19 389 Dinars TTC.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 30/09/2015

(Unité : en Dinars)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2015	%Actif	% Actif Net	%Capital Emis
Actions & Droits rattachés		2 647 523,885	3 250 850,457	63,788%	65,391%	
DA 1/15 AIR LIQUIDE 2012	5	115,190	66,350	0,001%	0,001%	0,00%
DA 1/11 AIR LIQUIDE 2013	9	259,175	135,000	0,003%	0,003%	0,00%
ASSAD	7 636	58085,520	41929,276	0,823%	0,843%	0,06%
ATTIJARI LEASING	14 640	320005,527	339325,920	6,658%	6,826%	0,69%
BIAT	3 174	206145,150	253983,480	4,984%	5,109%	0,02%
BNA	10 000	116114,163	130680,000	2,564%	2,629%	0,03%
DELICE HOLDING	20 500	299300,000	301145,000	5,909%	6,058%	0,04%
ESSOUKNA	27 000	113068,635	107136,000	2,102%	2,155%	0,53%
EUROCYCLES	6 272	70246,400	187840,128	3,686%	3,778%	0,12%
MAGASIN GENERAL	500	15695,000	12500,000	0,245%	0,251%	0,00%
MONOPRIX	18 500	260398,229	228068,000	4,475%	4,588%	0,09%
MPBS	7 484	52819,920	48660,968	0,955%	0,979%	0,04%
POULINA GROUP HOLDING	6 223	40002,458	32048,450	0,629%	0,645%	0,00%
SFBT	12 075	80665,513	271313,175	5,324%	5,457%	0,01%
SIMPAR	7 674	200886,363	295755,960	5,803%	5,949%	0,70%
DA 2/9 SIMPAR 2014	7	37,856	59,150	0,001%	0,001%	0,00%
DA 1/8 SIMPAR 2012	1	2,793	6,200	0,000%	0,000%	0,00%
SOTUVER	20 244	90684,876	63363,720	1,243%	1,275%	0,09%
DA 3/40 SOTUVER 2015	20 244	6498,324	4048,800	0,079%	0,081%	0,09%
SPDIT SICAF	20 000	138887,423	269940,000	5,297%	5,430%	0,07%
TUNISIE LEASING	2 092	37982,400	41561,764	0,816%	0,836%	0,02%
DA 2/43 TUNISIE LEASING 2015	22	17,600	17,600	0,000%	0,000%	0,00%
TUNIS RE	17 349	141973,613	141082,068	2,768%	2,838%	0,09%
TUNISIE PROFILE	8 838	28928,088	30614,832	0,601%	0,616%	0,02%
UADH	53 848	350012,000	412852,616	8,101%	8,305%	0,15%
UBCI	1 448	18641,733	36634,400	0,719%	0,737%	0,01%
DA 8/33 UBCI 2013	16	49,936	81,600	0,002%	0,002%	0,00%
Titres de l'Etat		240 000,000	243 464,394	4,777%	4,897%	
EMPRUNT NATIONAL	2 400	240 000,000	243 464,394	4,777%	4,897%	
OPCVM		116 928,463	108 715,000	2,133%	2,187%	
FCP SAFA	340	36 093,621	33 016,720	0,648%	0,664%	7,81%
ATTIJARI FCP CEA	5 985	80 834,842	75 698,280	1,485%	1,523%	6,37%
Total Général		3 004 452,348	3 603 029,851	70,699%	72,475%	